

Novembre  
2018 N°124

## *Nouvelles de Quéménéven*

*Keleir Kemeneven*

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : [mairie-quemeneven@wanadoo.fr](mailto:mairie-quemeneven@wanadoo.fr)

### Calendrier

Expo de peinture à la mairie.	du 5 au 30 nov
Kémé en Fêtes Assemblée Générale	16 nov
Couscous USQ	17 nov
Conseil municipal	17 déc

### Le mot du Maire

Un maire est toujours triste et en colère quand il constate une augmentation des incivilités. C'est le cas aujourd'hui avec les ordures ménagères. Des encombrants, y compris de gros cartons, sont déposés près des bacs et donc non ramassés. Dans les bacs et sacs jaunes, il y a des éléments, comme le verre, qui ne devraient pas y être. Ils ne sont pas non plus ramassés. Les encombrants doivent être déposés en déchèteries et les consignes de tri respectées.

Presque tout le monde fait cet effort, sauf une minorité qui se donne le droit de dégrader notre cadre de vie commun. On a vu à la télé un maire aller déposer des ordures dans les jardins des personnes qui les avaient laissées sur la voie publique. S'il faut en arriver là...

J'entends parfois l'argument, et c'est particulièrement le cas cette semaine, que les impôts et les taxes sont trop lourds. Certains même argumentent de ce niveau élevé des taxes, pour justifier leurs incivilités. Mais sans impôts et taxes, plus de service public. Pourtant on réclame toujours plus de services publics. Le vrai scandale n'est pas le niveau élevé des taxes, mais le fait que de nombreuses familles n'aient pas de revenus suffisants pour les payer et vivre décemment.

Alain LE QUELLEC.

### Sommaire :

- Le mot du Maire, page 1
- Compte rendu du conseil municipal du 9 novembre 2018, page 2
- Infos Mairie, page 3
- Vie culturelle, page 4
- Commémoration de L'armistice, page 5
- infos , page 6 /7
- Vie culturelle, page 8

Petit jaune :  
[petitjaune@orange.fr](mailto:petitjaune@orange.fr)



Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918

## L'ordre du jour :

→ Mise à jour des statuts de Quimper Bretagne Occidentale.

→ Budget Lotissement « Les Allées Romaines » : Décision modificative.

→ Participation à l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le Centre de Gestion du Finistère.

### ● Mise à jour des statuts de Quimper Bretagne Occidentale

Lors du conseil communautaire du 20 septembre 2018, l'assemblée délibérante de Quimper Bretagne Occidentale s'est prononcée favorablement sur une mise à jour des statuts de la communauté d'agglomération.

La modification des statuts comprend :

→ **1- D'une part, la prise de trois compétences, au titre de compétences supplémentaires :**

#### **Transition énergétique**

- Création, aménagement, entretien de réseaux de chaleur ou de froids urbains ;
- Production d'énergie renouvelable, à l'exception des petites installations accessoires à des équipements communaux (panneaux solaires, etc...)
- Contribution et soutien à la transition énergétique (isolation des bâtiments).

Rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale, exemple (touristique, soutien aux langues Bretonnes)

Gestion des eaux pluviales urbaines.

→ **2 - D'autre part, la reformulation de plusieurs compétences supplémentaires déjà étendues ou en passe d'être étendues sur l'ensemble du territoire de Quimper Occidentale :**

- Enseignement supérieur : Soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.
- Jeunesse : Intervention en matière professionnelle et sociale – notamment soutien à la « mission locale » afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours de citoyen en devenir en complémentarité avec l'action des communes qui assurent un accompagnement en matière d'animation socio-éducative.
- Politique d'animation : Animation en milieu rural : soutien à l'unamir.
- Contribution au financement des centres de secours par le SDIS et contributions obligatoires au SDIS aux lieux et places des communes.
- Communications électroniques.
- Observatoire foncier : Elaboration, coordination, gestion et développement d'un observatoire foncier.

→ **3 - La suppression de la compétence supplémentaire suivante :**

« constitution de réserves foncières »

Vote du conseil : 14 voix pour.

### **Participation à l'expérimentation de la médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le centre de gestion du Finistère**

Le centre de gestion du Finistère s'est porté volontaire pour cette expérimentation et a été reconnu comme tiers de confiance par la juridiction administrative des élus employeurs et leurs agents. Chaque collectivité pourra, en cas de besoin, bénéficier de cette prestation mais uniquement si elle y adhère avant le 31 décembre 2018, suite à une délibération.

Vote du conseil : 14 voix pour

### **Budget lotissement « les Allées Romaines » Régularisation comptable**

**Recensement** du 17 janvier 2019 au 16 février 2019. La coordination sera assurée par Fabienne Lagadec. La création de 2 postes d'agents recenseurs et leurs émoluments ont été votés. La commune recherche un volontaire qui pourrait se charger de la partie ouest de la commune.

## Aménagement d'abreuvoirs : Aides à l'acquisition

L'abreuvement direct du bétail dans les cours d'eau est une pratique encore régulièrement observée sur le bassin versant de l'Odet bien qu'elle ait de nombreux impacts négatifs sur la qualité de l'eau, l'environnement et la santé.



### Rappel réglementaire

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de l'Odet, au travers du Sage de l'Odet a décidé d'interdire à partir du **1 mars 2019** l'accès direct du bétail aux cours d'eau. Jusqu'à cette date, une aide financière est proposée.

### Conditions de l'aide financière

Le Sivalodet propose de subventionner la mise en place de dispositifs d'abreuvement pompes de prairies, abreuvoirs gravitaires, abreuvoirs aménagés) dans la limite de 500 € HT par site et sur présentation de factures acquittées. Une convention entre le Sivalodet et l'exploitant sera mise en place.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le technicien du Sivalodet : Julien Le Dez / Tél. 02 98 98 87 60 [julien.ledez@quimper.bzh](mailto:julien.ledez@quimper.bzh)

SIVALODET Syndicat mixte de la vallée de l'Odet 18 rue Jules Verne - 29000 Quimper - [www.sivalodet.fr](http://www.sivalodet.fr)

## Election HLM en Finistère : tous les locataires sont concernés.

La CLCV (consommation, logement et cadre de vie) du Finistère rappelle que tous les locataires HLM, quel que soit le bailleur social dont ils relèvent (Brest, Métropole Habitat, Finistère Habitat, Douarnenez Habitat, OPAC de Quimper Cornouaille, Armorique Habitat, Aiguillon Construction, Espacil), seront appelés à voter entre le 15 novembre et le 15 décembre prochains pour élire leurs représentants dans les conseils d'administration des organismes HLM.



Cette élection citoyenne, qui porte sur 45 000 logements dans le Finistère, est très importante car les élus seront appelés à voter sur toutes les questions concernant les locataires : les loyers, les charges, l'entretien, les programmes de réhabilitation et de rénovation thermique, le cadre de vie, la mixité sociale notamment.

Pour toute précision : CLCV du Finistère – Tel. 02 98 95 34 41 [finistere@clcv.org](mailto:finistere@clcv.org)

CLCV du Finistère – 8 B rue des Doves 29000 Quimper [finistere@clcv.org](mailto:finistere@clcv.org)

*Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.*

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Durant la saison de chauffe 2017/2018, d'après Santé Publique France, 66 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés sur le territoire breton visant 146 personnes, dont 118 ont été intoxiquées dans l'habitat. Dans le département du Finistère, du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 juin 2018, 38 affaires ont été signalées et investiguées dans l'habitat (contre 27 la saison dernière) impliquant 94 personnes dont 64 ont été transportées vers un service d'urgence et 3 dirigées vers un service de médecine hyperbare. **2 personnes sont décédées en début d'année 2018 suite à l'utilisation d'un groupe électrogène.** Il est important de noter que depuis début octobre 2018, 5 affaires ont été recensées dans le Finistère. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau**

**chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes** sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;

- Arrêter les appareils de combustion si possible ; Faire évacuer les lieux ; Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;

Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

site internet de l'ARS de Bretagne et le site [http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante\\_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp))



## Bibliothèque

Imaginez le décor d'une histoire ou d'un conte réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume, posé à même le sol, au milieu de nos jeunes auditeurs...

Imaginez aussi un décor féerique accueillant les péripéties des personnages de l'histoire « de la petite souris qui cherchait un mari ». Drôle et cocasse, animé et mis en scène par les voix des conteurs "Roger, Annick et André".

Les élèves, sous l'œil attentif de la maîtresse, Mme Poulouin, racontent à leur tour, l'histoire de la petite souris avec toujours comme support le livre.



Un rendez-vous surprenant avec des petits monstres, fantômes et sorcières à la bibliothèque le soir d'halloween. →

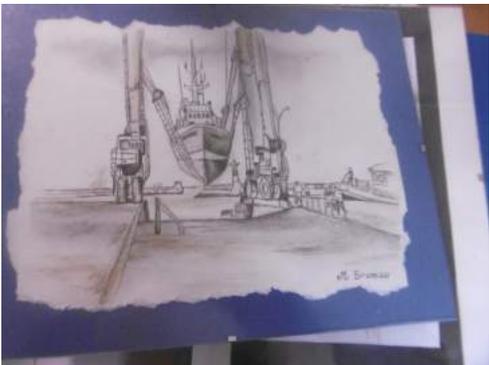


## Exposition de peinture dans le hall de la mairie du 5 novembre au 30 novembre 2018.

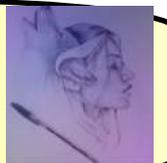
Toussaint Postec et Mickaël Bruneau ont mélangé leurs toiles le temps d'une expo...

Et comme disait Delacroix le premier mérite d'un tableau est d'être une fête pour l'œil. Certains tableaux s'inspirent des procédés impressionnistes où les jeux de lumières prennent une place importante.

Toussaint nous invite à une vie calme et proche de la nature. Ses couleurs sont chaudes, tendres, rêveuses et enveloppantes. Pour lui, la peinture est avant tout une émotion qui galope au gré du temps entre la frontière du présent et du futur.



Au-delà de l'indispensable coup de crayon, d'autres qualités sont nécessaires pour devenir, comme Mickaël Bruneau, un grand dessinateur de BD.



### Des petits Pères Noël pour le téléthon !

Des pères Noël confectionnés, tricotés par des petites mains expertes, délicates et habiles, dont celles de Marcelle Bernard, pour le téléthon, sont en vente à la Mairie de Quéménéven et à la boulangerie.

Le défit, vendre 1000 petits pères Noël avant le 2 décembre..... L'argent des pères Noël sera entièrement reversé au téléthon.

Vous pouvez retrouver "Les pères Noël" au marché de Noël à Plonévez – Porzay le 2 décembre.



## Commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale

Hommage aux hommes morts pour la France : le 11 novembre 2018 à Quéménéven



*Un bleuet,  
accroché au manteau  
en signe d'hommage  
et de respect pour les  
hommes morts au  
combat, les élèves de  
l'école publique citent  
les 140 noms des*



*hommes morts pour la France à Quéménéven. Mais hélas, la pluie s'invite à la cérémonie et les élèves poursuivent la lecture à la salle communale.*



*les élus viennent saluer les porte-drapeaux*



*Roger Legallais et Jean Douguedroit*



*Bien à l'abri, la  
lecture des 140 noms  
des hommes de  
Quéménéven morts  
durant cette guerre  
de 14 /18 se poursuit  
à la salle municipale.  
Loëtitia Herbreteau  
accompagne les  
élèves dans leur  
lecture.*



Monsieur le Maire rappelle aux élèves que le patriotisme est utile mais que le nationalisme est un danger pour la paix.

Ce fut une belle cérémonie avec une centaine de personnes et une trentaine d'élèves.

Et comme disait Clémenceau : Il est plus facile de faire la guerre que la paix. A méditer.....





## Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source

### Flash information numéro 1 :

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires

- vous êtes **employeur** et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr) (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf [www.letese.urssaf.fr](http://www.letese.urssaf.fr).

- en tant qu'**association**, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr), et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf [www.cea.urssaf.fr](http://www.cea.urssaf.fr)

- en tant que **particulier**, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

- Les services de finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.

**La Semaine européenne de la réduction des déchets, dont le rendez-vous est fixé du 19 au 25 novembre 2018 et pilotée par l'ADEME, le ministère de l'environnement et avec le soutien de l'Europe.**

L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser un large public à la réduction des déchets en proposant des solutions simples pour agir au quotidien. Inscrite dans le cadre de la campagne nationale « réduisons vite nos déchets, ça déborde », cette semaine se veut un temps fort de communication et d'actions.

- Pourquoi jette-t-on 20 kilos de nourriture encore consommable, alors que l'on pourrait cuisiner les restes ?
- Pourquoi consommer 365 bouteilles d'eau en plastique par an, alors que l'on peut boire l'eau du robinet ?
- Pourquoi recevoir 35 kilos de publicité que l'on ne lit jamais, alors qu'un simple autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres permettrait de ne plus en recevoir ?
- Pourquoi choisit-on de jeter un appareil en panne alors qu'une seule pièce est à changer ?



Autant de questions auxquelles la semaine européenne de la réduction des déchets se propose de répondre par des actions concrètes et des gestes simples.

**DANS LE JARDIN**

**14h à 17h:** Maison de l'agriculture biologique Animation "Jardiner au naturel" – Gamm vert Briec

**14h à 17h:** Philippe Munier - Atelier "Potions, mixtures et onguents pour le jardin à faire soi-même" – Aire Gourmande de Coat Ty Dreux – Quimper

...

**DIMANCHE 25 NOVEMBRE**

**DANS LE JARDIN**

**10h à 12h:** Sur un air de terre – Plogging (Le plogging est une combinaison de jogging et de ramassage de déchets) – Rendez-vous à Creac'h Gwen Quimper

...

**ET DURANT LA SEMAINE ...**

**SIDEPAQ**

**Jeudi 22 novembre à 18h à 20h:** Visite de l'usine de valorisation énergétique de Briec – **Sur inscription au 02 98 98 88 33**

**EMMAÛS**

**Vendredi 23 novembre à 14h:** Visite des ateliers



**CONFÉRENCE ZÉRO DÉCHET**

**VENDREDI 23 NOVEMBRE À PARTIR DE 18H**

Salle L'Athéna à Ergué-Gabéric

En partenariat avec: Zero Waste Cornouaille, Al Terre Breizh et Treuzkemm

**PENSEZ AU COVOITURAGE**

INSCRIVEZ-VOUS SUR:

[togetzer.com/covoiturage-evenement/fiv9ce](http://togetzer.com/covoiturage-evenement/fiv9ce)

ou flashez ce code:

**SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**

LES ATELIERS GRATUITS\*

**DU 19 AU 25 NOV. 2018**

\*PLACES LIMITÉES, SUR INSCRIPTION  
02 98 98 86 26 OU 02 98 98 89 58

**L'Assemblée Générale de Kémé en fêtes aura lieu le 16 novembre 2018 à 20 h 30****à la salle municipale.**

- Bilan de l'année.
- Bilan financier.
- Manifestations de l'année 2019.
- Renouvellement du bureau.

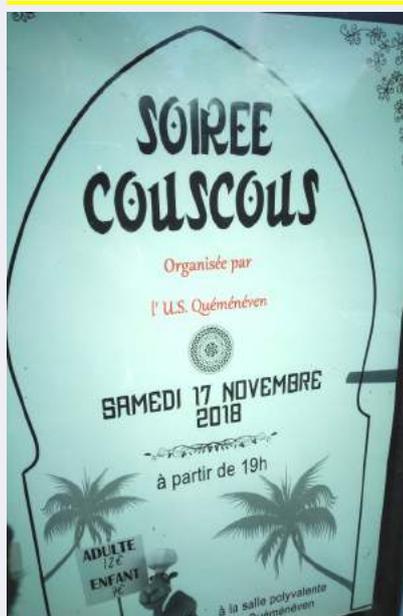
# Kémé en Fêtes

**Manifestations :**

- Une après-midi jeux en janvier et dégustation de galettes des rois « faites maison ».
- Soirée paëlla / feu d'artifice
- Marche nordique / découverte du patrimoine.

**Toutes les personnes qui veulent rejoindre l'Association sont les bienvenues...**

USQ



Dimanche 5 nov    Telgruc : 1    Quéménéven : 5

Dimanche 11 nov    Quéménéven    Lopérec qui a déclaré forfait

Prochain match le 18 novembre : Crozon / Quéménéven

Soirée couscous : 17 novembre

Adulte : 12 €

Enfant : 7 €

A partir de 19 h
------------------

**En novembre on arrête de fumer !!**

Un mois sans tabac c'est 5 fois plus de chance d'arrêter de fumer.....

[tabac.info.service.fr](http://tabac.info.service.fr)**HORAIRES DES MESSES**

- Samedi 17 novembre : 18 h 00 à Cast.
- Dimanche 18 novembre : 10 h 30 Briec confirmation
- Dimanche 18 novembre : 11 h 00 Châteaulin ( Lourdes CE)
- Samedi 24 novembre : 18 h 00 à Quéménéven.
- Dimanche 25 novembre : 11 h 00 Plomodiern.



**L'Agence Postale : horaire d'ouverture :**  
du lundi au vendredi : 9 h 00 – 11 h 15  
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

L'Agence Postale sera fermée exceptionnellement

le vendredi 16 novembre.